

COMMUNIQUE DE PRESSE

Martin Guespereau est nommé directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail

Maisons-Alfort le 5 janvier 2009

- **Par décret du Président de la République le 31 décembre 2008, Martin Guespereau est nommé directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset).**

Martin Guespereau est ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts et diplômé du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Il entre en 2000 au ministère de l'environnement comme économiste dans la délégation française lors des négociations internationales sur la lutte contre le changement climatique. Il devient ensuite Chef du service régional de l'environnement industriel à la DRIRE de Picardie jusqu'en 2003 puis, rejoint la direction du Trésor du ministère des finances où il est responsable de la politique financière pour la zone Afrique du Nord /Moyen-Orient.

En décembre 2004 il devient conseiller technique de M. Philippe Douste-Blazy, ministre de la Santé, puis de M. Xavier Bertrand, son successeur, et enfin de M. Philippe Bas. Il suit alors les dossiers de santé-environnement et les crises sanitaires. Il était depuis mai 2007 conseiller technique en charge de l'écologie et de l'urbanisme au cabinet du Premier ministre, M. François Fillon, où il a coordonné l'action gouvernementale lors du Grenelle de l'environnement.

Le Premier ministre a signé le 2 janvier une lettre de mission dans laquelle il affirme l'ambition du gouvernement en faveur d'une expertise forte en santé-environnement et santé-travail. Il souhaite doter la France d'un acteur public français majeur au niveau européen dans le domaine de l'expertise en sécurité sanitaire.

Il donne au nouveau directeur général comme feuille de route, les conclusions du Grenelle de l'environnement et les plans santé-travail (PST) et santé-environnement (PNSE) pour cela il doit « *conforter sans délai le travail des équipes, consolider la production des expertises, développer l'information du public et sa participation au débat public* ».

Il rappelle l'engagement du Grenelle de l'environnement en faveur d'une expertise plus transversale des risques pour la santé humaine et lui « *demande de renforcer les liens opérationnels avec les autres agences publiques compétentes dans ces domaines, Afssa et InVS en tout premier lieu* » et souhaite que le rapprochement entre le BERPC et l'Afsset puisse être conclu dans les meilleurs délais.

Pour consolider cette démarche, il décide « *la création d'un comité de pilotage chargé de l'avenir du dispositif des agences de sécurité sanitaire* » dont il confie le rôle de rapporteur au nouveau directeur général de l'Afsset.

Martin Guespereau a souligné lors de son discours aux agents de l'Afsset que sa nomination par le gouvernement confirmait le rôle de l'agence, ses missions et ses moyens et notamment son programme de travail de l'agence pour l'année 2009.

L'Afsset est un établissement public de l'Etat placé sous la tutelle des trois ministères de l'écologie, du travail et de la santé. Son Conseil d'administration est présidé par Paul Vialle.

Dotée d'un budget de 24 M€ et comptant 127 agents permanents, l'agence s'appuie sur un réseau de scientifiques qui lui apportent une expertise collective. Parmi ses missions, l'agence rend des avis scientifiques sur les risques en santé-travail et en santé-environnement, finance des programmes de recherche, apporte son appui scientifique aux ministères de l'écologie, du travail et de la santé pour gérer ces risques et préparer la réglementation.

Elle anime un réseau de 21 organismes publics détenant chacun une expertise dans ces sujets afin de coordonner des travaux d'évaluation des risques sanitaires.

Service de presse – 01 56 29 13 77 - 06 88 88 42 79 - presse@afssset.fr

Les sites de l'Afsset

www.afssset.fr

L'Observatoire des Résidus de Pesticides : www.observatoire-pesticides.gouv.fr

Le portail Santé Environnement Travail : www.sante-environnement-travail.fr

Le site CMR :

www.enjeux-cmr.fr